

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 386

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2) Novembre 1998

Hâte-toi lentement – c'est aussi le nom d'un célèbre jeu pour enfants – devrait être la devise des journalistes de la presse écrite et télévisée. Cela nous épargnerait peut-être les monstruosité dont nous sommes gratifiés jour après jour. Sans parler d'horreurs telle la «malbouffe», heureusement séquestrée entre guillemets...

Expirer

Expirer se conjugue avec avoir quand on veut exprimer l'action, et avec être quand on veut exprimer l'état: *Le bail a expiré hier. Le bail est expiré depuis longtemps. Les délais sont expirés. Le malade a expiré ce matin.*

Mais peut-on dire, avec Racine: *A ce mot ce héros expiré / N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré?*

C'est l'abbé d'Olivet qui, au XVIII^e siècle, paraît avoir jeté l'anathème sur cet emploi particulier du participe, en soutenant qu'on ne peut pas plus dire *expiré* pour *ayant expiré* que *parlé* pour *ayant parlé*. Mais Littré remarque que cette raison est mauvaise puisque *expirer* se construit aussi bien avec les deux auxiliaires, ce qui n'est pas le cas de *parler* (dit d'une personne, évidemment).

On peut également soutenir qu'*expirer* signifiait mourir, il est aussi logique de dire *un héros expiré* qu'*un héros mort*.

(Défense du français, n° 386, novembre 1998)

Fruste

Fruste signifie «usé par le frottement». Il se dit de pièces de monnaie dont l'effigie, à force de passer de main en main, s'est presque effacée. *Un marbre fruste, un relief fruste*, est un marbre, un relief dont la surface est usée, corrodée par le temps. Par extension, *une forme fruste de maladie* est une forme légère.

«C'est, dit le Dictionnaire de l'Académie, d'une façon tout à fait incorrecte que quelques-uns emploient ce mot dans le sens de «rude, inculte, grossier», qui est un contresens, et disent *Manières frustes* ou *Homme fruste*, ce qui signifie en réalité le contraire de ce qu'il veut dire: *On voyait tous ces Flamands et Flamandes, exubérants et frustes, dégringoler des grosses machines.* (M. Van der Meersch.)

Il faut voir dans cette curieuse extension de sens l'attraction probable de *rustre*. (*Fruste* se disait d'ailleurs *frustré* au XV^e siècle.)

(Défense du français, n° 386, novembre 1998)

Général - générique

Ces deux adjectifs ont même origine: le latin *genus, generis*, genre.

Général signifie «qui s'étend à un ensemble de personnes ou de choses»: *Les intérêts généraux. Il n'y a pas de règle si générale qui n'ait son exception.* Il a aussi le sens de «considéré dans l'ensemble, abstraction faite des détails»: *L'opinion générale n'est pas de cet avis.* Par extension, est *général* ce qui est vague, indéterminé: *Répondre en termes généraux* (par opposition à *termes précis*).

Générique est un mot plutôt savant dans lequel l'idée de genre est plus marquée. Un terme *générique* est un terme qui appartient à un genre, à tout un genre; il s'oppose à terme *spécifique* (espèce): *«Felis» est le nom générique du lion, du tigre, du chat, etc.*

(Défense du français, n° 386, novembre 1998)

Hors

Hors, signifiant «à l'extrême, au-delà», s'emploie le plus souvent avec de: *hors d'affaire, hors d'âge, hors d'atteinte, hors de cause, hors de danger, hors d'haleine, hors de pair, hors de prix, hors de France, de la ville, du camp, hors d'ici, etc.*

Toutefois, on le trouve sans *de* dans un certain nombre d'expressions: *hors barrière, hors cadre, hors classe, hors concours, hors ligne, hors la loi, hors les murs, compagnie hors rang, hors texte, hors tout, hors la ville, etc.*

Au sens d'«excepté», hors s'emploie seul devant un nom, un adjectif numéral, un pronom: *Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. Ils y sont tous allés, hors deux ou trois. Hors lui, tous étaient là.*

Devant un infinitif, hors s'emploie avec *de*: *hors de le battre, il ne pouvait le traiter plus mal.*

(Défense du français, n° 386, novembre 1998)

Incommensurable - immense

Ces deux mots s'emploient aujourd'hui comme synonymes. Incommensurable est un terme de mathématiques qui se dit de «deux grandeurs qui n'ont pas de commune mesure». On le retrouve dans: *La vie [...] incommensurable avec les autres biens.* Une extension de sens l'a conduit à: «qui ne peut être mesuré, qui est très grand ou infini», ce qui le rapproche d'*immense* («sans mesure») et le fait souvent même préférer à ce dernier, sans doute par sa longueur évocatrice: *Un espace incommensurable.*

Immense, «qui ne peut être mesuré, qui dépasse toute mesure», s'est peu à peu effacé devant *incommensurable*. (*Immense* signifie proprement «qu'on ne peut mesurer».)

(Défense du français, n° 386, novembre 1998)

Jamais - Sens positif

Jamais, qui est tiré de l'ancien français *jà* et de *mais* au sens de «plus», a normalement le sens positif de «en un temps quelconque»: *Si vous venez jamais me voir, je vous montrerai mes bibelots. Si jamais je le revois... L'avez-vous jamais rencontré? C'est le plus grand chanteur qui ait jamais existé. C'est la femme la plus savante que j'aie jamais rencontrée. C'est un homme consciencieux s'il en fut jamais.* Et substantivement (familier): *Au grand jamais je ne ferai cela.*

Sens négatif

Jamais est le plus souvent employé avec la négation, et il a alors le sens négatif de «en aucun temps»: *Je ne l'ai jamais rencontré. On n'a jamais vu la semaine des quatre jeudis. Il n'a jamais eu aucun ennemi. Personne ne m'en a jamais parlé. C'est le moment où jamais de sortir.*

(Défense du français, n° 386, novembre 1998)